

Procès verbal

Le jeudi 10 avril 2025 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 28 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de Yves VILLE.

Secrétaire de la séance : Héli LAROCHE

Présents : Yves VILLE, Stéphanie CHEVALIER, Mathieu DUMAS, Catherine MILLECAMPS, Héli LAROCHE, Bruno LACAN, Arnaud MEUNIER

Représentés : Cécile DUPONCHELLE-BRULE représentée par Yves VILLE, Johnny LEBERT représenté par Bruno LACAN

Ordre du jour :

- Cession d'une parcelle de terrain à la commune
- Acquisition d'une parcelle de terrain
- Échange de parcelle de terrain
- Taux d'imposition 2025 des taxes directes locales
- Vote du budget primitif 2025
- Questions diverses

Cession d'une parcelle de terrain à la commune

Suite au courrier de M. Hervé Alet proposant une donation à la commune sans contre-partie de la parcelle C0939 d'une superficie de 264m² située au Mas de Raynal à Vernet Le Bas, les élus, après discussion, à la majorité, ne sont pas favorables à cette proposition considérant que cela n'a aucun intérêt pour la commune compte tenu des frais notariés.

Acquisition d'une parcelle de terrain

Après discussion les élus donnent leur accord à l'unanimité pour l'acquisition d'une parcelle n°B0293 d'une superficie de 3 420m² au lieu-dit Lierlou.

Cette acquisition permettrait dans l'avenir la réalisation d'un parking aux abords de la salle des fêtes. Une délibération sera prise en ce sens ultérieurement.

Échange de parcelles de terrain

Les élus, à l'unanimité, donnent leur accord pour échanger la parcelle B233 d'une superficie de 1280m² située à la zone humide de la Planque appartenant à M. Gilles Guérin avec une parcelle d'environ 12m² située 455 rue du Fornabal appartenant à la commune.

Cette parcelle communale devra être bornée par un géomètre. Une délibération sera prise ultérieurement après délimitation de la parcelle par le géomètre.

Taux d'imposition des taxes directes locales 2025 (N° DE_06_2025)

M. le Maire rappelle les taux des impositions directes locales de 2024 :

- Taxe foncière bâti : 39.29%
- Taxe foncière non bâti : 106.55%
- Taxe d'habitation : 7.58%

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir les taux portés dans le cadre I de l'état intitulé « Etat de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025».

Taxes	Taux votés	Base d'imposition	Produit correspondant
Taxe foncière bâti	41.65	177 500	73 929
Taxe foncière non bâti	112.94	6 900	7 793
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	8.03	96 400	7 741
TOTAL			89 463

Délibération adoptée

Délibération sur le budget primitif - BALAGUIER D'OLT 2025 (N° DE_07_2025)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune BALAGUIER D'OLT,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune BALAGUIER D'OLT pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 189 706,03

En dépenses à la somme de : 189 706,03

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	33 027,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	59 214,29
014	Atténuations de produits	4 000
042	Section à section	21 153,02
65	Autres charges de gestion courante	38 000
66	Charges financières	3 500
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		158 894,32

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	17 977,56
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 141
73	Impôts et taxes	7 500
731	Fiscalité locale	64 352
74	Dotations et participations	60 723,76
75	Autres produits de gestion courante	4 200
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		158 894,32

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	24 600
001	Solde d'exécution section investissement	6 211,71
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		30 811,71

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	9 658,69
040	Section à section	21 153,02
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		30 811,71

Délibération adoptée

Questions diverses

- Report de la visite du sénateur Alain Marc à une date ultérieure
- Autorisation du maire pour la réalisation d'un court métrage sur la commune début mai.
- Prévision d'une demi-journée courant mai pour reboucher les nids de poule
- Samedi 24/05 : "journée d'activités pour tous" organisée par l'APE (tripoux, grillades, jeux, randonnée pédestre etc.)
- Samedi 14/06 : soirée concert organisée par le Comité des fêtes

La séance est levée à 20h15.

Yves VILLE
Président de séance

Héllé LAROCHE
Secrétaire de séance